

Lettre du comité chrétien de solidarité avec les chômeurs et les précaires

Paroles de chômeurs

À cinquante-sept ans

J'ai retrouvé un travail après un an de chômage. Avec un salaire moins élevé. Inutile de préciser que Pôle emploi n'a guère investi pour le senior que je suis, d'autant que j'ai commencé à travailler à seize ans. Je travaille sur plusieurs sites, j'utilise un deux-roues : si j'ai un accident, je perds tout. Je reste très fragilisé.

Prévoyant mon licenciement, j'avais repris des études. J'ai la chance de pouvoir m'organiser seul. Après huit mois, j'étais épousé. J'ai pu me glisser dans un stage organisé par l'Association pour l'emploi des cadres. Nous étions une dizaine, des parcours très différents ; quelques jours sur trois semaines ; ce qui fut décisif, ce fut la prise de conscience que nous avions toutes et tous des capacités suffisamment grandes pour rebondir. Et même que nous avions le droit de nous faire plaisir au moins une fois par semaine !

Le reste du temps que l'on dit libre est vite devenu un temps angoissant : on a des travaux à faire et on n'a pas l'argent. Faire le marché en semaine et non le samedi ? Je l'ai fait une fois. En cherchant un peu, on trouve beaucoup de choses gratuites pour les chômeurs, mais qui le sait ? Qui en profite ?

Je passais beaucoup de temps à consulter des sites professionnels, à rédiger des CV. On a tous des trous dans nos CV, il faut les assumer et ne pas se focaliser sur eux. Assumer aussi que je n'ai pas fait de grandes études, comme tant de ma génération.

Je suis dans une nouvelle aventure professionnelle. J'ai confiance.

Les chiffres du chômage sont-ils devenus meilleurs ? Une légère baisse pour les chômeurs de catégorie A, largement compensée par une hausse pour les chômeurs de catégories B et C. Nous n'en sortons pas.

Et pour autant les différents candidats n'ont pas pris la question du chômage comme sujet premier. Il est facile d'en deviner la raison principale, elle tient dans le silence des chômeurs, silence imposé par l'ensemble des pouvoirs ; les archives collectées par Annie Dreuille le montrent abondamment.

Il semble bien que les chômeurs-électeurs se soient massivement tournés vers les partis « populistes », où la dénonciation tient lieu de programme, où l'envie de tout casser prime sur la négociation pragmatique. Lors du second tour, ce fut l'abstention, le vote blanc ou nul qui eurent leur préférence ; parmi les dix communes de plus de 15 000 inscrits figurent cinq villes de la Seine-Saint-Denis, aux côtés de Vaulx-en-Velin, Roubaix et Tourcoing, villes avec une densité forte de quartiers populaires.

Le Revenu universel est de retour dans le débat public parce qu'il faut bien prendre en compte l'évolution du salariat, la robotisation, la poussée du travail indépendant. Mais c'est la question de l'emploi qui est revenue en force,

cette question de l'emploi qui préoccupe tant Patrick Boulte et certains de ses amis de SNC. Elle serait au cœur des débats sur la réforme du Code du travail, sur l'abaissement des charges pour les entreprises, sur la fiscalité. À moins qu'on assiste une fois encore à une défense par tous les partenaires des avantages catégoriels. Mais il nous prend de rêver que ce ne sera pas totalement le cas.

Certes François Soulage souligne avec justesse l'absence dans les débats de la notion de « commun », de « bien commun », qui laisse la place aux seuls intérêts privés et individuels.

L'envie d'autre chose s'est manifestée par des électeurs qui ont largement boudé les deux principaux partis de gouvernement ; il reste seulement à définir ce que peut être ce « bien commun ».

Le CCSC a soutenu le rassemblement de la JOC à Paris le 15 avril 2017 pour un emploi digne ; mieux formés intellectuellement, les jeunes interrogés par la JOC, à 89% croient en leur capacité à l'obtenir.

Nous avons envie de croire que notre pays à la traîne aujourd'hui (chômage massif, comptes extérieurs déséquilibrés) garde des ressources d'idéaux, de générosité, d'ingéniosité et de créativité qu'on lui reconnaît dans le monde.

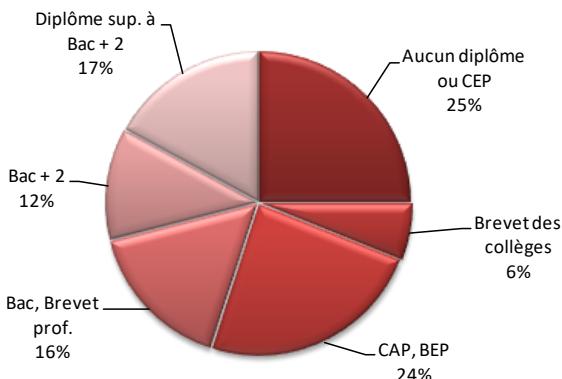
Vers un emploi digne



Gérard MARLE

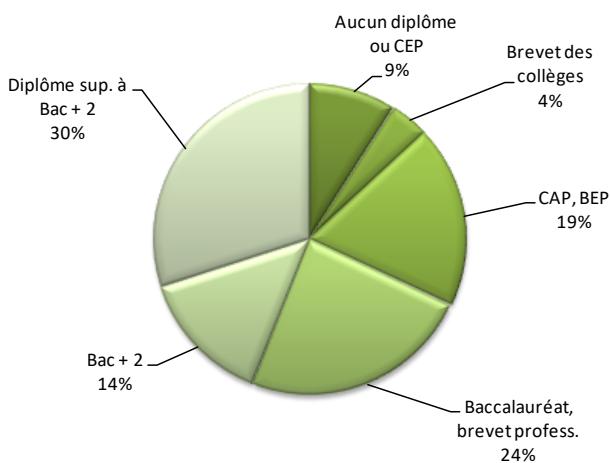
REPÈRES

Population selon niveau de diplôme (%)



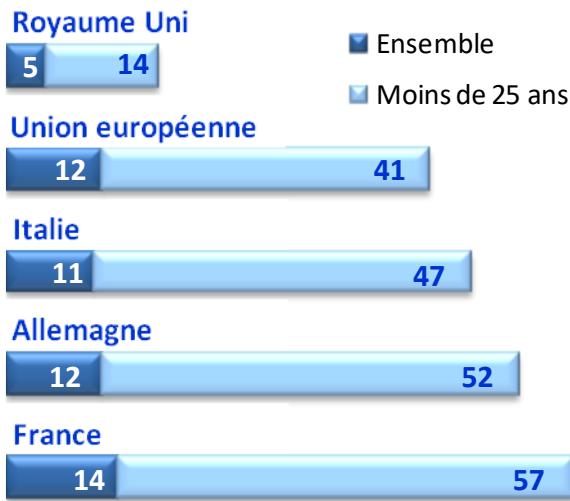
Source : Insee, données 2015

Jeunes de 25 à 29 ans selon niveau de diplôme (%)



Source : Insee, données 2015

Salariés ayant un contrat à durée limitée (en %)



Source : Eurostat

Il n'existe aucune définition de la pauvreté scolaire. Selon l'Insee, 15% de la population des 18-65 ans sont « en difficulté face à l'écrit » et 13% ont des performances médiocres en calcul. L'illettrisme concerne 7% de cette population.

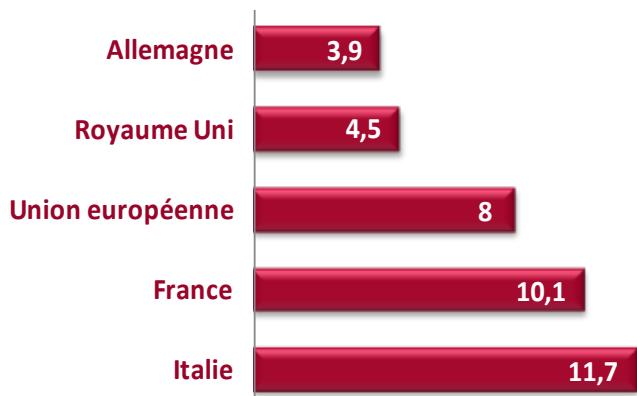
Le graphique indique que 55% des Français disposent au plus du BEP. Sur ces bases, écrit le Centre d'observation de la société, on peut estimer qu'entre 10 et 15% de la population ont un très faible niveau scolaire, ce qui est un handicap dans la vie de tous les jours comme pour s'insérer dans l'emploi.

Manifestement, les 25-29 ans, sont presque deux fois plus nombreux à avoir obtenu un diplôme supérieur à Bac + 2. Mais ils sont encore 40% à disposer au plus du BEP.

Malgré les multiples dispositions prises par les gouvernements, les chiffres du chômage sont toujours aussi mauvais au regard du résultat des autres pays européens. Mais l'histoire n'est pas finie.

 *Il me faut assumer aussi que je n'ai pas fait de grandes études, comme tant de ma génération ; mais t'entendre dire que tu n'as pas le niveau parce que tu n'as pas le diplôme, alors que j'ai travaillé à ce poste durant des années, c'est vraiment difficile. Ça me renvoie plein de choses de mon enfance. »*

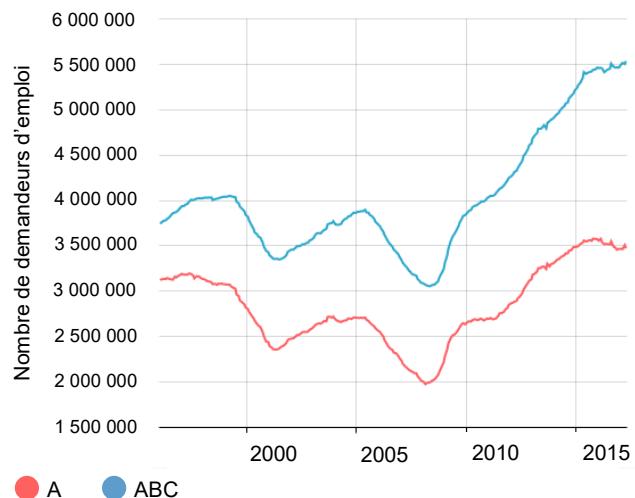
Taux de chômage (en % de la population active)



Source : Eurostat, mars 2017

Demandeurs d'emploi en fin de mois à Pôle emploi, catégories A, ABC

France métropolitaine - janvier 1996 à avril 2017



Source : Pôle emploi - Dares, STMT, Données CVS-CJO

Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B et C) **augmente de 0,6 % sur 1 mois**, de 0,9 % sur 3 mois et de 2,3 % sur 1 an. L'augmentation concerne les catégories B et C, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite. Il peut s'agir de personnes qui ont travaillé quelques heures dans le mois (petit boulot) ou qui exercent une activité partielle non choisie. Fin avril, ils étaient 2 063 200 à pointer dans ces catégories B et C, soit 67 500 de plus qu'en février 2017 (augmentation de 3,38 %). A contrario, la **catégorie A connaît une baisse de 1 % par rapport au mois précédent** : 3 471 800 demandeurs d'emploi inscrits dans cette catégorie, soit 36 300 de moins en 1 mois.

« Des amis parfois m'envoyaient des offres d'emploi, mais elles ne correspondaient pas souvent à ce que je recherchais ; je répondais, mais il me fallait expliquer avec doigté ce que j'en pensais. Mais heureusement qu'ils étaient là ; certains m'ont soutenu financièrement, m'ont fait crédit, m'ont fait confiance, un ancien collègue m'invitait parfois à manger. Comment remercier aujourd'hui ? J'ai été heureux d'en aider, à mon tour, quelques-uns devenus chômeurs. »

La parole des chômeurs : un combat pour la justice sociale

La mobilisation des chômeurs dans les années 80 <https://ldi.hypotheses.org/59> a su provoquer des débats de grande ampleur tant chez les intellectuels que dans la classe politique. Nous avons regroupé quelques archives aux AD31 et créé un site de « Mémoire et Prospectives ».

www.memoirepartage.fr

Une rencontre à l'invitation du LDI a eu lieu autour de Jean François Yon le coordonnateur de l'ouvrage « Chômage Précarité, halte aux idées reçues ». Ouvrage écrit en collaboration avec vingt-cinq associations et organisations syndicales. Les maisons des chômeurs locales ont répondu présent. Le débat en présence de nombreux chômeurs continue à nous interroger pour savoir trouver une convergence d'actions. Difficile tant les uns et les autres partenaires du MNCP ont axé leurs approches sur des actions parfois sectorielles. Manifestement la représentation des chômeurs fait défaut dans le paysage social militant. Elle a été combattue dès le début par les syndicats de salariés et les efforts de Michel Rocard et Martine Aubry n'ont pas abouti face à cette hostilité. Les chômeurs devraient s'en emparer à nouveau et porter dans le débat public la perspective du revenu universel, de la réduction du temps de travail et le développement de l'économie solidaire, débat où ils seront rejoints par de nombreux citoyens.

Une forte mobilisation de salariés et de retraités ont déjà soutenu et soutiendront ce combat pour la justice. L'université Jean Jaurès ouvre ses portes et souhaite la rencontre des chercheurs, des étudiants, des chômeurs et des précaires. <http://sms.univ-tlse2.fr/accueil-sms/le-labo-des-idees/>

Une alliance dont nous allons avoir besoin afin de quitter des postures par trop frontales qui n'ouvrent pas forcément de perspectives sans entrer dans une plateforme de propositions portées prioritairement par les personnes vivant des situations de chômage et d'emplois précaires, victimes des idées reçues que nous souhaitons tous combattre.

Annie Dreuille et Jean-Pierre Barokas
Association « Archives Partage CCSC »

ENTRETIEN AVEC PATRICK BOULTE

Cofondateur de SNC en 1985, Patrick Boulte est l'auteur de ces deux livres : « Individus en friche », 1995 et « Se construire soi-même pour mieux vivre ensemble », 2011.



Sommes-nous tous « employables » ?

Dans les accompagnements que l'on fait dans le cadre de SNC, parmi ceux qui recourent à un emploi de solidarité, je vois de plus en plus de gens qui relèvent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé et de plus en plus les accompagnateurs sont amenés à inciter des personnes accompagnées à demander cette reconnaissance. Le niveau d'exigence de l'emploi est de plus en plus grand, il se trouve aussi dans le secteur associatif, c'est un peu une norme d'efficacité qui est demandée par tout le monde et les personnes qui relèvent du statut de travailleur handicapé trouvent de plus en plus difficilement du travail. Les exigences du monde du travail aujourd'hui et les exigences d'une société de plus en plus individualiste créent du handicap. Il est considéré qu'il est normal de s'assumer : « On te congratule d'avoir pris soin de toi. »

Ces élections présidentielles n'ont pas brillé par leur débat sur le chômage ni sur l'Europe. Un peu de débat seulement sur le revenu universel que les associations ont refusé parce que c'est du travail qu'ils veulent et pas seulement une allocation.

Le fond du paysage français c'est que l'on est devant nos propres pratiques en matière d'emploi et il y a un moment où on réalise qu'on a toujours en tête l'idée que si les gens ne trouvent pas d'emploi c'est qu'ils ne cherchent pas vraiment. C'est plus une explication qu'on se donne à soi-même qu'une réalité. À SNC on est incités à croire à l'emploi. L'équilibre central repose sur l'emploi. Le besoin d'emploi repose sur le besoin d'une utilité sociale, et d'être reconnu dans sa famille. Par rapport à son conjoint qui a un emploi, l'absence d'emploi devient vite insupportable. Ou alors c'est la personne handicapée qui a besoin de relations sociales, d'un minimum d'utilité sociale et de ne pas vivre uniquement des subsides publics. Le constat qu'on fait, c'est le besoin d'emploi. À SNC, on a vu dans l'idée de revenu universel l'idée sous-jacente de se débarrasser du problème de l'absence d'emploi. Je comprends qu'ALERTE soit réticente vis-à-vis du revenu universel. Il faudrait revaloriser le RSA, mais de manière à ce qu'il n'entre pas en concurrence avec un revenu d'emploi. Dans les années 1980, le syndicat des chômeurs parlait de ce revenu universel. Mais en ce temps-là il n'y avait aucune allocation pour beaucoup de chômeurs, le RSA n'existe pas.



Le problème de l'emploi ne se règle pas à coups de revenu universel. »

L'absence de ce type de débat lors des dernières élections tient beaucoup à notre culture nationale qui met ce thème en queue de nos préoccupations alors même qu'on dit le contraire.

Quand on demande aux gens, l'emploi est leur première préoccupation, mais de facto cela ne se vérifie pas, ce n'est pas la priorité. Ce n'est pas parce qu'ils n'y peuvent rien, c'est peut-être parce qu'ils ne veulent pas voir les conséquences d'une priorité donnée à l'emploi. Conséquences notamment sur le niveau de leur revenu. J'ai été impressionné au cours des dernières années que les politiques publiques, ou réglementaires, ne posaient jamais la question de leur impact sur l'emploi. C'est donc bien la preuve que dans ces politiques la priorité n'est pas donnée à l'emploi. Quelques positionnements syndicaux montrent que pour eux aussi la priorité n'est pas donnée à l'emploi. Lorsqu'on se compare à l'Allemagne qui a un taux de chômage deux fois moindre que le nôtre, on objecte que le taux de pauvreté est différent. S'il y a un peu plus de pauvreté en Allemagne, le taux de chômage est deux fois supérieur en France. Le taux d'indemnisation du chômage est à peu près équivalent dans les deux pays me semble-t-il.

Bruxelles est-elle vraiment responsable de la situation économique en France ?

Bruxelles n'a pas de responsabilité dans cette situation ! Bruxelles fonctionne avec certaines règles du jeu, différents critères pour tous les pays. Mais ce n'est pas à cause de Bruxelles que nous avons ce taux d'endettement. Elle n'est pas responsable de notre préférence pour l'investissement foncier plutôt que dans les activités productives. Elle a des hypothèses de travail : l'économie sociale de marché, maximiser les chances du marché, la concurrence pour faire baisser les prix, les situations de monopole, tout ça, c'est

la préoccupation constante de Bruxelles avec quelques fois des excès. Dans cet effort pour conserver les critères de concurrence peut-être s'est-on quelques fois « tiré une balle dans le pied » par rapport aux États-Unis ou des pays qui se protègent beaucoup mieux que nous. On peut se poser la question.

Si on veut l'Europe, on en définit les règles du jeu, et à ...

••• partir de là on les applique. Mais nous nous donnons le droit de ne pas les appliquer. Il y a aussi d'autres causes : on peut regarder du côté de notre système de formation. On ne peut pas dissuader les gens d'aller dans les filières professionnelles et, en même temps, déplorer la chute de la production industrielle. Ce n'est pas cohérent. C'est un problème majeur. L'industrie permettait de redistribuer la richesse nationale sur l'ensemble du territoire. Elle s'implantait partout sur le territoire, y compris de tout petits modules, des petites unités, des petites usines à la campagne. Cela crée une certaine prospérité locale et les agriculteurs peuvent rester sur place parce qu'il y a de la vie. La raréfaction industrielle a induit la déshérence rurale. Je crois que la France n'aime pas l'industrie. C'est culturel, ce n'est pas Bruxelles. C'est le fait de gens qui n'ont jamais eu de difficultés, qui ont un certain niveau d'études, et qui valorisent un certain mode d'acquisition de connaissances par rapport à un autre, la formation intellectuelle par rapport à la formation pratique. Cela fait des années, notamment de la part des entreprises, que ces questions sont portées un peu dans le vide.

On dit que l'ouvrier français est plutôt rentable, compétent, courageux. N'est-ce pas contradictoire avec ce discours sur la France qui n'aime pas l'industrie ?

Ces ouvriers compétents ont passé le cap, ils aiment leur métier. Avec parfois un patriotisme d'entreprise.

Les a-t-on protégés contre la concurrence sauvage ?

C'est une question de choix. Il y a une culture bruxelloise qui est axée sur la concurrence, les conditions de la concurrence, il y a une espèce d'obsession de cela. D'abord parce que c'est dans les traités, et en plus ça correspond aux moyens d'action des fonctionnaires européens. Qui sont de faire des règlements, des normes, de façon à mettre tous les acteurs sur les mêmes rails. En réglementant la concurrence et en empêchant certains rapprochements ils ont freiné l'émergence de grands acteurs industriels européens ; Amazon, Google,... sont américains.

Tu avais participé à des rencontres européennes de chômeurs, à l'EAPN (European Anti Poverty Network – réseau européen contre la pauvreté).

Je manque d'information maintenant. Nous n'avons jamais été acteurs dans ce mouvement, même si nous étions proches. A l'époque j'avais rencontré à EAPN des britanniques qui étaient dans des mouvements de chômeurs et qui se battaient pour la défense des revenus des chômeurs, c'était leur thème. Je les comprenais du

point de vue britannique mais beaucoup moins du côté français. Je pense à Claire Villiers d'Agir contre le Chômage qui affirmait « nous sommes des désespérés de l'emploi » quand je lui demandais pourquoi les associations de chômeurs parlaient si peu de l'emploi.

Qui décide de l'avenir des chercheurs d'emploi ?

Les associations se méfient de tout ce qui est économique, elles sont davantage dans les thématiques de l'exclusion, de la grande pauvreté, des indemnisations que dans les problèmes d'emploi. C'est la grande difficulté d'une association comme SNC ; on se retrouve très seuls. Le dialogue social est déséquilibré. Les préoccupations que l'on porte sur l'emploi ne sont comprises par personne. Quelques fois on a de petites avancées, sur les comités de liaison de Pôle emploi, l'accès des demandeurs d'emploi à une formation professionnelle, grâce à un directeur de Pôle emploi qui en a le souci, c'est un directeur engagé. Mais ces avancées restent très limitées et on reste devant un mur.



Rassemblement JOC - Paris 15 avril 2017

Quelle est l'efficacité du compte emploi formation ?

Cet outil, conçu récemment, n'est pas encore opérationnel, parce qu'il a été conçu indépendamment des utilisateurs. Ils n'ont pas été pris en compte. Cela ne veut pas dire qu'il est mauvais, mais les utilisateurs ne se le sont pas encore approprié. Ce compte emploi formation suppose une très grande autonomie de la part des utilisateurs. Cela suppose qu'ils aient eux-mêmes leur propre stratégie, et qu'ils aillent négocier avec Pôle emploi l'accès à leur propre formation. C'est a priori un bon outil mais qui demande encore à faire ses preuves, à être perfectionné. Le point de départ est que le chercheur d'emploi ait déjà détecté son propre besoin et sache à qui s'adresser. Il vaudrait mieux que le demandeur d'emploi s'adresse d'abord à la Région, qui a agréé un certain nombre de centres de formation puis ensuite se retourne vers Pôle emploi pour financer la formation choisie. Il y a donc deux interlocuteurs, et actuellement la jonction n'est pas faite entre les deux. Quand on ajoute les problèmes géographiques, par exemple lorsqu'il y a un stage à dix kilomètres du domicile mais auquel on n'a pas accès car ce n'est pas la même région. Tout cela pour dire que le compte personnel de formation, qui est une mesure intéressante, n'est cependant pas une mesure suffisante pour résoudre le problème.

Et le compte personnel d'activité ?

C'est un compte qui répertorie toutes vos activités professionnelles et extra-professionnelles. C'est encore •••

- loin d'être opérationnel, j'avoue que j'ai du mal à en saisir la logique.

Quels changements peut-on percevoir en trente années de ton point de vue d'accompagnateur à SNC ?

Les problèmes sont largement les mêmes qu'il y a trente ans. La technique, la méthode, de SNC est toujours pertinente. De nouveaux bénévoles se l'approprient. Cette activité demande un niveau d'exigence assez grand pour les bénévoles qui accompagnent et j'ai l'impression qu'il n'y a pas de déperdition sur ce plan. Les nouveaux groupes qui se créent sont attachés à se former. Aujourd'hui on compte près de 200 groupes.

Dans l'accompagnement on voit des gens qui se reconstruisent vraiment, au point même d'avoir comme deux identités différentes : celle d'avant et celle de maintenant ; comme cette personne, handicapée, qui a trouvé un travail adapté, un appartement, revoit ses enfants ; c'est admirable. Elle a retrouvé un équilibre de vie, je lui tire mon chapeau. Quand on commence à accompagner quelqu'un, on ne sait pas du tout où on va.

L'identité c'est quelque chose de mobile ?

Les bases de l'identité sont là, mais il faut bien construire quelque chose dessus. Une identité sociale, par exemple. Les accompagnateurs de SNC sont témoins de cette reconstruction et c'est cela qui les incite à reprendre un autre accompagnement.

Quand je me demande « qui je suis ? », c'est que j'ai déjà résolu nombre de problèmes. Auparavant il faut trouver les points où ça accroche. Pour qu'une expérience soit positive il faut que la personne accepte de se dire que là il y a quelque chose de solide. Ce n'est pas facile d'être confronté à cette exigence d'intériorité, rien ne nous y prépare. Mais dans les situations déstructurées, il faut en passer par là. Il y a quelque chose qui peut se construire. Les compétences professionnelles, ce n'est pas tant de savoir se servir d'un tournevis que de savoir parler à son voisin, de détecter l'information pertinente par rapport au problème qu'on se pose. Et c'est un peu ça qui est mis en œuvre dans l'accompagnement. C'est un moment de formation. Il ne faut pas que l'emploi vienne trop vite pour ne pas évacuer le passage par le vide sans lequel la reconstruction ultérieure n'est pas possible. Le rôle de l'accompagnateur n'est pas de faire des injonctions normatives mais d'aider la personne à se découvrir davantage elle-même.

Est-il vrai que l'emploi peut venir trop vite ?

Il ne faut pas généraliser. N'importe quel emploi peut nous sortir du fantasme, peut être indispensable pour

des questions matérielles, pour la confrontation avec le réel de la vie. Mais vouloir n'importe quel emploi, c'est recommencer pour la énième fois ce qu'on a déjà fait « n » fois.

Le chômage de longue durée est-il une expérience de mort ?

C'est une situation qui est révélatrice de problèmes, sans en être nécessairement à l'origine.

Le pays vit mal ce chômage.

Il le vit d'autant plus mal qu'il ne s'est pas confronté à sa réalité profonde. On reste dans des explications, y compris dans le secteur caritatif. Pour aller plus loin, il faudrait que la dimension transcendante de l'existence soit présente dans la culture. Je pense que notre culture est très défavorable à cela, or tout se joue là. Les existences individuelles sont telles aujourd'hui qu'il est vain de chercher des boucs émissaires, des alibis et autres dérivatifs.

Le transcendant, c'est d'abord se rendre compte qu'il y a un niveau de réalité qu'on ne connaît pas, qu'on ne maîtrise pas, mais qui est cependant

là. Et si on ne se fonde pas dessus rien ne tient. D'une certaine manière l'Eglise catholique, le pape François a abordé cette question. La dimension anthropologique du discours ecclésial était attendue. Le fait qu'ils regardent avec humilité l'ampleur de la question, comme « une sacrée équation à résoudre » est déjà un pas gigantesque. Cette posture, au lieu de dire « y a qu'à » est déjà un grand pas, car c'est une position de vérité.

Qu'est-ce qui peut nous détruire ?

Nous-mêmes. À partir du moment où la vie est impossible, je n'ai de cesse de me détruire, c'est la seule alternative. C'est un combat qui n'est jamais vraiment gagné. Devant l'impossibilité de vivre, on expérimente ces deux attitudes : se dire qu'il y a quelque chose en moi, qu'on appelle Dieu, que je n'atteins pas, mais c'est la seule explication qui fait que j'arrive à vivre ; ou se dire que ce n'est pas possible et qu'il faut détruire celui qui me pose la question : c'est l'autodestruction.

Le débat n'est-il pas nécessaire pour se retrouver soi-même comme facteur de cohésion sociale ?

L'éthique du débat : il y a là des fondamentaux qui ne sont pas très nombreux et qu'il est possible de se remémorer : la réalité des faits, la justesse selon des normes et l'authenticité, c'est-à-dire la cohérence entre ce que l'on est et ce que l'on dit de soi.

Propos recueillis le 12 mai 2017

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Quelle place pour les plus fragiles ?

I s'agit de savoir si nous avons encore des choses en commun à partager pour « vivre ensemble » et s'il existe une volonté pour aller dans ce sens. Beaucoup de nos concitoyens ont le sentiment que la croissance si souvent promise n'est pas pour eux, et, en tout cas, qu'elle ne changera rien à leur situation. La question des « communs » devient essentielle pour la société à construire, aux côtés de celle des inégalités qui conditionnent le « vivre ensemble » actuel.

C'est la question des « communs ». Elle nous concerne tous, entreprises comme particuliers, car elle pose la question de l'utilisation de nos ressources naturelles, humaines et financières. Si dans notre pays règne un climat de défiance et de scepticisme, n'est-ce pas parce qu'une partie de la population a le sentiment que le progrès et l'argent public ne sont ni destinés à améliorer sa situation, ni mis au service du bien commun ? Le CICE, qui a permis de rétablir les marges des entreprises, a-t-il permis des créations d'emplois ? Des ressources publiques pour la formation professionnelle ont-elles concerné les personnes les plus éloignées de l'emploi ou bien, une fois de plus, profiteront-elles à ceux qui savent comment se comporter dans la société ?

*François Soulage,
président du collectif ALERTE
La lettre de Témoignage Chrétien, 15 mai 2017*

La priorité, c'est d'augmenter le RSA parce que sans revenus suffisants pour sortir la tête de l'eau, rien n'est possible, ni logement, ni emploi, ni santé. Au collectif ALERTE, on défend un revenu minimum décent à 850 €. Mais ce revenu doit être assorti d'une formation, pour espérer sortir de la situation, et d'une activité, non pas tant pour répondre à la question de l'assistanat que pour rendre à la personne son utilité, sa dignité. L'autre priorité c'est de mettre la prévention au centre des politiques publiques. Il faut faire de la prévention sur tout : sur les fermetures d'usines, sur les expulsions de logements, sur la santé, en particulier il faut s'occuper sérieusement de la question scolaire. Il y a un enjeu considérable à traiter les questions scolaires plus en amont.

*François Soulage,
La Croix, 11 mai 2017*

Comment ont-ils voté ?

La lecture de diverses études postélectorales donne à voir que l'attitude des chômeurs est la plus décidée, la plus imperméable à la discussion, en bref la plus désabusée. Ils seraient les plus nombreux à ne pas avoir changé d'avis, entre les deux tours - 79% contre 73% pour l'ensemble.

Pour ces élections, il y avait 47 millions d'inscrits et, toutes catégories confondues, plus de 6 millions de chômeurs. Il y eut 12 millions d'abstentions, blancs et nuls au second tour, soit 25%, contre 22% pour le premier tour. En 2012, on a compté, au second tour de la présidentielle 18% d'abstention et 15% en 2017. Au premier tour, les salariés ont préféré le Front National et les chômeurs Jean-Luc Mélenchon. Les études montrent que les électeurs de Jean-Luc Mélenchon ont été les plus nombreux à s'abstenir, soit 36% contre 24 % pour les électeurs de François Fillon et Benoît Hamon, et 11% de Marine Le Pen. Sans surprise ce sont les régions du Nord-est de la France, celles du pourtour méditerranéen, l'Est de l'Île de France et le Rhône qui ont été touchées par une abstention importante.

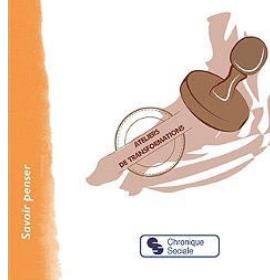
Au second tour, Marine Le Pen a recueilli presque autant de voix (49%) qu'Emmanuel Macron (51%) - les catégories les plus pauvres ont, elles, été 55% à choisir le candidat d'En Marche. Les chômeurs représentent au second tour 3,2% de l'électorat d'Emmanuel Macron et 6,1% de celui de Marine Le Pen (contre respectivement 4,3% et 8,9% au premier tour). Faut-il préciser que les chômeurs sont les plus nombreux à dire qu'aucun des candidats du second tour ne défendait ni ne représentait leurs idées, et à penser qu'ils sont les principales victimes de la mondialisation, 68% contre 43% pour l'ensemble des inscrits.

Gérard Marle

Réinvestir l'Humain

Bruno Mattei
Germain Buffeteau
Antoine Valabregue
José Dhers
Florent Pasquier

Individus
Collectifs
Sociétés



Réinvestir l'humain

« Comment construire un avenir commun, désirable, faisant sens et appropriable par tous ? » Certains se livrent à des prédictions catastrophistes. Le parti pris des auteurs, qui ne méconnaissent pas les constats et diagnostics inquiétants pour l'avenir du monde, est de ne pas en rester là.

Ils ont choisi de se confronter aux épreuves auxquelles nous soumet notre époque.

*Chronique sociale. Collection Savoir penser, mai 2017
www.chroniquesociale.com*

LE DROIT DE CHAQUE HOMME À DIRE LE SENS DU VIVRE ENSEMBLE

Chronique de Bernard Ginisty du 24 mai 2017



Dans une tribune publiée au lendemain des élections présidentielles, François Soulage, Président du collectif *Alerte* qui regroupe 38 associations qui luttent contre l'exclusion, écrit ceci : « Nous vivons dans une France à plusieurs vitesses où les politiques à mettre en œuvre ne peuvent se résumer à des slogans simplistes.

(...) Une politique de lutte contre les fragilités est encore à inventer. Il s'agit de savoir si nous avons encore assez de choses en commun à partager pour « vivre ensemble » et s'il existe une volonté pour aller dans ce sens ».

Il n'y a pas de droits qui ne soient le fruit d'une volonté éthique et du respect de chaque être humain comme l'affirme le préambule de la déclaration universelle des droits de l'homme : "considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde".

Dans cette perspective, la fraternité vécue notamment avec les plus exclus est fondatrice d'humanité, de pensée et de droit. Elle fait éclater tous les ordres et les enfermements meurtriers : « Se manifester comme humble, comme allié au vaincu, au pauvre, au pourchassé - c'est précisément ne pas rentrer dans l'ordre. Par cette sollicitation de mendiant ou d'apatride n'ayant pas où reposer sa tête - à la merci du oui ou du non de celui qui l'accueille - l'humilié dérange absolument ; il n'est pas du monde. (...) Se présenter dans cette pauvreté d'exilé, c'est interrompre la cohérence de l'univers ».

Les inégalités les plus profondes qui sont reparties à la hausse depuis 10 ans, note François Soulage « portent sur l'accès au pouvoir et au savoir. Aux inégalités maté-

rielles s'ajoutent de plus en plus les inégalités culturelles. Or celles-ci sont très difficiles à combattre et nécessitent un travail de fond qui n'a pas commencé, ni dans les discours, ni dans les faits ». Dans ce combat, le mouvement ATD Quart-Monde est en première ligne. Son fondateur, Joseph Wresinski apostrophait ainsi ceux qui sont un peu trop pressés de « faire le bien » : « Qu'est -ce qui nous a pris à toujours vouloir régler le monde ? Quelle puissance religieuse nous a-t-elle été donnée, quelle part de vérité nous a-t-elle été transmise, qui nous permettent de toujours tout décider ? De tout décider pour les autres, de savoir mieux que tout le monde ce que les autres désirent et la manière dont ils veulent l'obtenir. Quand aurons-nous enfin l'humilité de reconnaître que les décisions doivent venir d'en bas, doivent venir de ceux à qui nous sommes voués, à qui nous nous sommes donnés ? »

L'histoire montre la fécondité de ce que le philosophe tchèque Jan Patocka appelle "la solidarité des ébranlés". Vaclav Havel, disciple de Patocka, dissident ayant connu la prison avant de devenir Président de la République tchèque écrivait ceci : "Il s'agit d'un pouvoir qui ne réside pas dans la force de tel ou tel groupe politique particulier, mais avant tout de potentialités répandues à travers toute la société, y compris dans les structures du pouvoir politique en place. (...) C'est en quelque sorte une arme bactériologique grâce à laquelle, la situation étant mûre, un seul civil peut désarmer une division entière. Cette force donc, ne participant d'aucune manière à la course au pouvoir, agit dans cet espace obscur de l'existence humaine".

Le premier droit de l'homme, celui qui fonde tous les autres et rend possible une démocratie qui soit autre chose que la juxtaposition de manipulations médiatiques, c'est de reconnaître chacun comme sujet porteur de sens dans l'espace public au lieu de le réduire à un objet de nos savoirs, à un client de nos bonnes œuvres ou à un militant de nos causes.



ccsc.vlc@gmail.com
<http://ccscfrance.com/>

Publication trimestrielle

C.C.S.C. Centre Jean XXIII - 76 avenue de la Grande Charmille du Parc - 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS
CCP 35 267 11 X La Source - <http://ccscfrance.com> - E-Mail : ccsc.vlc@gmail.com - Tél 01 69 46 13 03

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pascual

Rédaction : Gérard Marle - Dominique Bourguin - François Soulage - Paul Isaré - Philippe Dauger - Marie-Christine Brun
Commission paritaire 76 885 AS - ISSN 1148 2214 - Imprimerie ANAIS-MONDIAL NET - 125/131 avenue Louis Roche 92230 GENNEVILLIERS